

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour les filières laitières du 8 décembre 2016

Le conseil spécialisé pour les filières laitières s'est réuni le 8 décembre 2016, sous la présidence de Dominique Chargé. Retour sur les points forts abordés lors de cette réunion.

Conjoncture et situation des marchés

Lait de vache conventionnel : le repli de la collecte se confirme au niveau mondial, sauf aux États-Unis. En France, la collecte de lait est en fort recul suite à la sécheresse de l'été et aux difficultés d'alimentation des animaux. Les prix payés aux producteurs se redressent depuis le mois de juillet. Sur le marché mondial, les cours du beurre sont au plus haut, la poudre grasse retrouve de la vigueur mais la poudre de lait écrémé peine à se redresser. L'annonce de la remise en vente des stocks européens de poudre de lait écrémé semblerait avoir provoqué un repli ponctuel des cours en France.

Lait de vache bio : en France, le manque de fourrages suite à la sécheresse de l'été a entraîné un décrochage de la collecte bio à partir de septembre. Mais l'évolution reste positive en cumul depuis le début de l'année avec 429 millions de litres de lait bio collectés, soit 3 % de plus qu'en 2015. Le prix du lait bio payé au producteur continue de progresser. Les fabrications de produits frais à base de lait bio et la consommation restent dynamiques.

Lait de chèvre et lait de brebis : la collecte française de lait de chèvre et de lait de brebis a progressé par rapport à 2015 jusqu'en avril, avant de retrouver un niveau plus habituel. Les prix sont en baisse chez nos voisins européens depuis le début de l'année : - 3 % aux Pays-Bas et - 12 % en Espagne pour le lait de chèvre. Le prix du lait de brebis a chuté en Espagne autour de 700 €/1000 litres, après avoir atteint plus de 1000 €/1000 litres en 2014.

Remise en vente des stocks publics de poudre de lait écrémé

La Commission européenne a décidé de proposer la remise sur le marché, par voie d'adjudication, d'une partie des stocks publics d'intervention, environ 22 000 tonnes. Pour la première adjudication, les opérateurs pourront déposer leurs soumissions au plus tard le 13 décembre 2016 à 11 heures. *Pour en savoir plus* : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait/Aides/Intervention-publique/Intervention-publique-lait-en-poudre-Ventes>

Mise en œuvre d'une aide de trésorerie pour les éleveurs laitiers en difficulté

Conformément aux annonces du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt du 18 novembre 2016, FranceAgriMer a mis en place une aide européenne exceptionnelle de trésorerie en faveur des éleveurs laitiers :

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait/Aides/Aides-de-crise/Aide-de-tresorerie-aux-eleveurs-laitiers-en-difficulte>

Près de 20 000 exploitations en difficulté déjà identifiées ont reçu un courrier les informant de leur éligibilité à l'aide et du versement d'une aide de 1 000 € (avec application de la transparence pour les GAEC) qui devrait intervenir avant la fin de l'année, sans nécessiter de pièces justificatives spécifiques. Les éleveurs en difficulté qui n'auront pas reçu de courrier de FranceAgriMer avant le 31 décembre 2016 (non bénéficiaires du plan de soutien à l'élevage, notamment) pourront, à partir de janvier prochain, remplir un formulaire et déposer une demande d'aide auprès de leur DDT(M) et ce jusqu'au 28 février 2017.

Étude sur la filière du lait de vache biologique en France

FranceAgriMer a réalisé un état des lieux de la filière lait de vache biologique française. Cette étude, qui retrace les évolutions de l'offre (collecte, fabrications) et de la demande (consommation) sur les quinze dernières années, met en lumière une répartition hétérogène des exploitations laitières biologiques sur le territoire avec une plus forte concentration dans l'ouest et en Franche-Comté et une plus faible représentation dans le nord de la France. Sur les deux dernières années connues, 2014 et 2015, on observe des évolutions contrastées : une augmentation du nombre des exploitations bio en Bretagne et un recul en Normandie, de même dans l'est, avec des replis dans les Vosges et le Doubs alors qu'en Haute-Saône et dans le Jura, le nombre d'exploitations bio progresse.

Pour en savoir plus : [http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/ETUDE-La-filiere-lait-de-vache-biologique-en-France/\(filiere\)/539/\(nodeActu\)/546](http://www.franceagrimer.fr/Stockage-Actualites/ETUDE-La-filiere-lait-de-vache-biologique-en-France/(filiere)/539/(nodeActu)/546)

Partenariat avec les Régions de France

Les représentants de FranceAgriMer et de Régions de France au conseil spécialisé ont évoqué les orientations arrêtées lors du conseil d'administration du 11 octobre 2016 pour conforter le partenariat en région, en développant une coopération renforcée entre les représentants de l'établissement (DRAAF), les régions et la profession. Un suivi des travaux menés en région sera réalisé au sein des instances de l'établissement et de la commission agriculture de Régions de France.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au conseil spécialisé du 8 décembre 2016 : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-lait>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr